



Mardi 26 janvier 2016

Rapport de l'enquête publique T4 : avis favorable

Le Commissaire-enquêteur vient d'émettre un avis favorable sans aucune réserve à la demande de déclaration d'utilité publique pour ce projet de T4, nouvel axe nord-sud de transport en commun.

Suite à l'enquête publique sur le projet de nouvelle ligne T4, qui a eu lieu du 6 novembre au 7 décembre 2015, le commissaire-enquêteur désigné par le Président du Tribunal administratif a remis son rapport et ses conclusions. Il émet un avis favorable sans aucune réserve à la demande de déclaration d'utilité publique pour ce projet de nouvel axe nord-sud de transport en commun à haut niveau de service.

La Métropole se félicite de cette bonne nouvelle, qui va permettre au projet d'entrer dans une nouvelle phase.

La Métropole remercie toutes celles et tous ceux qui ont permis d'enrichir le projet en apportant leurs observations ; elle continuera d'associer tout au long de sa réalisation les communes concernées, les riverains du tracé, les acteurs économiques et associatifs.

La déclaration d'utilité publique va à présent intervenir par arrêté du Préfet, qui devrait être pris à l'été. La Métropole engage d'ores et déjà les travaux préparatoires sur les réseaux afin de pouvoir lancer le chantier de la ligne proprement dite, qui desservira de nombreux quartiers du cœur d'agglomération et contribuera de manière importante à l'amélioration de la qualité de vie dans la métropole, à la fin de l'année.

Un chantier qui sera également bénéfique pour l'emploi local, en contribuant à soutenir l'activité des entreprises de travaux publics. Objectif : une mise en service de la ligne T4 en 2018.